

# Pignon sur rue

Ceux qui sont passés le long de la rue Gaspard-Picard ont forcément entendu le bruit des travaux de démolition du bâtiment qui jouxte l'avenue Marcel-Paul. Il s'agit de la première tranche d'une grande opération menée par la Ville, qui a commencé en décembre dernier. La seconde devrait démarrer fin avril ou début mai, après consultation des entreprises, et s'étaler sur 11 mois. Le résultat sera le nouveau centre associatif Boris-Vian.

Ce dernier, qui s'apprête à souffler ses 40 bougies, vient de voir un de ses vieux projets se concrétiser. Cela faisait longtemps qu'il était à l'étroit dans ses murs. À sa réouverture, prévue pour le printemps 2009, le Boris-Vian nouveau s'étendra sur deux niveaux et 748 m<sup>2</sup>. Son accès se fera par un parvis ouvrant sur l'avenue Marcel-Paul.

*«La silhouette du bâtiment existant sera conservée, indique Aurélie Pierron, chargée d'opération à la direction municipale du patrimoine. Il s'agit d'une structure industrielle avec une toiture en shed (NDA: c'est-à-dire en dents de scie, avec deux versants d'inclinaisons différentes, le versant le plus court et le plus incliné étant généralement vitré). Elle sera surélevée pour obtenir deux niveaux.»*

Le nouveau centre a été dessiné par l'architecte lyonnais Régis Imbert. Au rez-de-chaussée, se trouveront l'accueil, les bureaux de l'administration et de la direction et deux salles de réunion de 60 et 30 m<sup>2</sup>. L'étage sera dévolu aux associations, avec dix bureaux et un local informatique. Autour de l'escalier, une serre



ARCHITECTE RÉGIS IMBERT

De l'avenue Marcel-Paul, on accédera par un parvis au nouveau centre

intérieure sera éclairée par un puits de lumière.

*«Ce bâtiment aura une particularité, poursuit Aurélie Pierron: il fonctionnera à l'énergie solaire pour produire de l'électricité. Pour cela, des bacs avec des capteurs photovoltaïques seront disposés en toiture. Il en existe déjà, à La Darnaise, sur des immeubles de l'Opac du Grand Lyon. Mais pour la municipalité c'est une première: Boris-Vian sera une opération pilote d'énergie renouvelable. À cette occasion, une convention de maîtrise d'ouvrage a été signée entre la Ville et le Sigerly, syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise.»*

Pendant toute la durée des travaux, le centre associatif Boris-Vian continuera ses activités à son ancienne adresse, au 8 bis, rue Gaspard-Picard.

Il en va de même pour le service municipal Fêtes et Cérémonies, dont le hangar situé dans le même secteur sera à terme démolé. Le coût du chantier s'élève à un peu plus de deux millions d'euros.

Installée dans ses fonctions depuis septembre 2006, la directrice du centre associatif, Corine Romeu, se réjouit de cet agrandissement. Elle déclarait à son arrivée que Boris-Vian devait mener à bien *«un chantier de projets»*, en se penchant plus particulièrement sur la question d'un fonctionnement collectif. Maintenant que des surfaces supplémentaires vont être acquises, il ne restera plus qu'à attendre que les associations vénissiennes viennent s'emparer de ce bel outil que la Ville met à leur disposition. ☺